

Mariages blancs surtout recalés en Flandre



Le Vif/L'Express - 27 Feb. 2020

Pagina 15

Le mariage blanc et la cohabitation légale constituent une méthode rapide de régularisation de la présence sur le territoire. Les officiers de l'état civil en refuseraient des centaines, chaque année, selon la députée Katrin Jadin (MR). Les communes peuvent solliciter des enquêtes du parquet sur des unions à célébrer ou déjà scellées. C'est en Flandre que les refus d'acter une déclaration de mariage ont été proportionnellement les plus nombreux (12 sur 210 demandes d'union apportant un avantage en matière de séjour), avant la Wallonie (5 sur 122) et Bruxelles (1 sur 228). Le sursis de la célébration du mariage est quasi systématique en Flandre (194 sur 210), devant la Wallonie (76 sur 122) et Bruxelles (105 sur 228). Et c'est également en Flandre que les refus de célébrer un mariage sont les plus nombreux (96 sur 210), devant la Wallonie (34 sur 122) et Bruxelles (56 sur 228).

M. LA.

Copyright © 2020 Roularta Media Group. Alle rechten voorbehouden